

## Petit déjeuner du CRIF en présence de Cécile Prost et Loïck Ferrucci du 29 Mars 2022

### Le parlement a adopté une nouvelle définition de l'antisémitisme. Faut-il la défendre et comment ?

#### Proposition de résolution visant à lutter contre l'antisémitisme - décembre 2019

Elle propose au Parlement français l'adoption de la définition de l'antisémitisme telle que formulée par l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA).

Définition de l'IRHA : « L'antisémitisme est une certaine perception des juifs qui peut se manifester par une haine à leur égard. Les manifestations rhétoriques et physiques de l'antisémitisme visent des individus juifs ou non et/ou leurs biens, des institutions communautaires et des lieux de culte ».

Emmanuel Macron avait déclaré lors du dîner du CRIF de 2019 qu'il était favorable à l'adoption de cette définition car il estimait que l'antisionisme représentait une des formes modernes de l'antisémitisme.

Christophe Castaner de son côté soutient ce texte qui affirme haut et fort la position de la France, à savoir une condamnation sans ambiguïté de tous les mots, les actes, les gestes antisémites.

Les opposants à ce texte évoquent l'argument qu'il faut combattre en même temps toutes les formes d'incitations à la haine sans faire de distinction, sans pointer une seule forme de racisme en particulier.

Mais aujourd'hui il est indéniable que de nouvelles formes de discrimination et de racisme émergent et que l'antisémitisme avance sous le masque de l'antisionisme. Cela concerne bien Israël. On ne dénie en aucun cas le droit d'un autre pays à exister, ni la Suède ni la Chine par exemple. Le problème est bien Israël, l'état juif.

C'est une réalité depuis plusieurs années, que la France, l'ensemble de l'Europe mais aussi la quasi-totalité des démocraties occidentales sont confrontées à une résurgence de l'antisémitisme inédite depuis la seconde guerre mondiale.

Mais l'antisémitisme du XXI<sup>e</sup> siècle a changé. Si le vieil antisémitisme français a subsisté, de nouvelles formes se sont développées dont l'antisionisme, qui occulte une réalité antisémite. Critiquer l'existence même d'Israël en ce qu'elle constitue une collectivité composée de citoyens juifs revient à exprimer une haine à l'égard de la communauté juive dans son ensemble, tout comme rendre collectivement responsables les juifs de la politique menée par les autorités politiques israéliennes est une manifestation d'antisémitisme. De telles dérives font de plus en plus de l'antisionisme une des formes contemporaines de l'antisémitisme.

Pointer de telles dérives n'empêche par ailleurs aucunement la libre critique de la politique et des prises de positions des gouvernements israéliens. Tout le monde peut critiquer Israël

et la politique du gouvernement israélien bien entendu, comme celle de tout autre pays. Mais refuser le droit à exister d'un pays, qui plus est la seule démocratie du Moyen Orient, n'est pas acceptable. Le rejet d'Israël et la négation même de l'existence d'Israël doit être combattue car il n'est dénié à aucun autre pays dans le monde le droit d'exister en tant que tel.

### **Que penser du mouvement BDS ?**

Boycott, désinvestissement et sanctions (BDS) est une campagne qui vise au boycott d'Israël. La campagne promeut les boycotts économiques, académiques, culturels et politiques contre Israël, ses citoyens et d'autres cibles (personnalités, entreprises...).

En droit français, l'appel au boycott d'Israël est illégal : circulaire du Garde des Sceaux du 12 février 2010 + décision jurisprudentielle du 20 octobre 2015 de la Chambre criminelle de la Cour de Cassation.

L'antisionisme militant, là encore, est une des manifestations modernes de l'antisémitisme. Lors de leurs nombreuses manifestations du BDS appelant au boycott de produits israéliens, des slogans antisémites sont systématiquement scandés « Mort aux juifs », « C'est les juifs qui les ont envoyés », « Payez-les en shekels (la monnaie israélienne) ». Ces slogans antisémites, et non antisionistes au premier abord, se rejoignent envers une seule cause : la haine des juifs. D'autres signes antisémites font légion dans les manifestations du BDS : banderoles antisémites, marionnettes antisémites (nez crochu), tenues antisémites (déguisement de banquier) de manière systématique et répétée et illustrent un grave trouble à l'ordre public.

Comme dans les attentats antisémites de ces dernières années : Ilan Halimi en 2006, l'école Ozar Hatorah en 2012, l'Hyper Casher en 2015, Sarah Halimi en 2017 ou encore Mirelle Knoll en 2018, à chaque fois nous avons pu constater l'importation du conflit israélo palestinien sur le sol français. Si nous ne prenons qu'un seul exemple : celui de l'attentat de l'Hyper Casher en 2015 à Vincennes, perpétré deux jours après celui de Charlie Hebdo, par Amédy Coulibaly et qui a fait 4 morts et de nombreux blessés. En quoi ces 4 personnes de confession juive en France, n'ayant en rien la nationalité israélienne (et quand bien même elles l'auraient), faisant leurs courses dans un supermarché casher parisien sont-elles responsables de la politique israélienne en Syrie, motif invoqué par Amédy Coulibaly le terroriste ayant perpétré cet attentat ? Nous voyons bien ici que l'antisionisme n'est qu'une forme déguisée d'antisémitisme. Ces deux formes de discrimination et de racisme se rejoignent inéluctablement aujourd'hui et l'on voit bien que ceux qui nourrissent la haine d'Israël nourrissent naturellement la haine des juifs dans ce qu'elle a de plus primaire.

## **L'antisémitisme progresse en France. Pourquoi ? Comment lutter plus efficacement ?**

Les actes antisémites ont augmenté de 74 % en 2018 en France. Depuis le début des années 2000, à nouveau, on peut mourir en France pour la simple et bonne raison que l'on est juif. Cela ne s'était plus vu depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale et connaît pourtant une grave résurgence aujourd'hui.

La lutte contre l'antisémitisme est millénaire et a de beaux jours devant elle. C'est une cause sans fin. Elle peut néanmoins se combattre de plusieurs manières :

- L'école / l'éducation : l'école conduit une politique de prévention du racisme et de l'antisémitisme qui repose sur l'inscription de ces thématiques dans les contenus d'enseignement, la promotion d'actions éducatives dédiées, la mise en place de coopérations spécifiques avec des partenaires associatifs ou institutionnels et la formation des personnels.
- Les associations : les associations mobilisées sur ces questions sont nombreuses telles que la LICRA, SOS Racisme, l'UEJF, Association Imad pour la Paix de Latifa Ibn Ziaten ...
- Les responsables des cultes en France ont également un rôle de promotion de la paix à assurer : le grand Rabbin de France Haïm Korsia, le cardinal André Vingt-Trois, l'imam Chalgoumi ...
- Le bon sens / la déconstruction des préjugés primaires selon lesquels les juifs ont de l'argent, contrôlent les médias, l'action du Gouvernement... Ces préjugés ont malheureusement traversé les siècles depuis le Moyen Âge en passant par la Seconde Guerre Mondiale jusqu'à encore aujourd'hui.

## **Quelles relations doivent entretenir la France et Israël ? Concrètement comment ces relations doivent évoluer sur la scène internationale ?**

Les relations diplomatiques entre la France et Israël ont débuté en 1949. Plus de sept décennies ont été ponctuées par des phases d'euphorie et d'incompréhensions.

On connaît l'intérêt du ministre de l'Économie Emmanuel Macron pour « *la startup nation* ». Devenu Président de la République, les relations avec Israël ont été bousculées par des incompréhensions diplomatiques difficiles à surmonter, en particulier en temps de crise. Au cours de sa mission, le précédent ambassadeur d'Israël en France Daniel Saada s'était pleinement mobilisé pour relancer les relations bilatérales, très abîmées ces dernières années. Nous espérons que cet élan va se poursuivre avec l'arrivée de la nouvelle ambassadrice, Yaël German, aussi bien sur le plan bilatéral qu'europpéen.

Désormais, il s'agit également pour la diplomatie française d'emprunter un autre chemin. La France, membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies qui incarne les droits de l'homme, doit cesser de voter presque automatiquement en faveur des résolutions onusiennes ciblant Israël comme ce fut le cas encore dernièrement sur le statut de Jérusalem. Au contraire, il est indispensable que Paris dénonce le traitement indigne subi par l'État hébreu, pays ami et allié nécessaire, en particulier dans la région du Moyen-Orient.

Israël est également l'allié de la France dans la lutte contre le terrorisme. Les attentats au couteau ou à la voiture bélier, comme il n'y a pas plus tard qu'avant-hier à Beer Sheva, ville universitaire israélienne, sont les mêmes attaques que celles qui surviennent plus ponctuellement à Paris, à Nice, à Londres, à Berlin, à Bruxelles ... Le terrorisme islamisme frappe désormais l'Europe, la France, comme il frappe depuis plus longtemps Israël. Ce n'est pas une question territoriale liée à la politique d'Israël comme cela peut souvent être avancé comme argument ; c'est bien un combat de civilisation. La menace jihadiste qui gangrène la France et les démocraties occidentales est la même qui abîme Israël. Israël et la France doivent plus que jamais poursuivre ensemble leur combat pour la paix et la lutte contre le terrorisme engagés déjà depuis de nombreuses décennies.

### **En quoi selon vous l'histoire de la communauté juive de France peut avoir valeur d'exemple dans la République ?**

L'intégration de la communauté juive en France est exemplaire. Les juifs ont montré qu'il était possible de devenir français à part entière, intégrés, mais que cela n'est possible qu'en passant par un certain nombre de conditions qu'ils ont acceptées. La présence des juifs en France est ancestrale et actuelle, toujours traversée par un immense amour de la patrie. Ils sont majoritairement restés en France après l'affaire Dreyfus, après la Première Guerre Mondiale, après la Seconde Guerre Mondiale qui a vu 76 000 juifs sur près de 6 millions exterminés pendant la Shoah. Ils se sont reconstruits dans ce pays en s'intégrant, en faisant passer leur amour de la France avant la religion, ou en pratiquant celle-ci de manière discrète et non ostentatoire. A titre d'exemple, chaque jour lors de l'office religieux, une prière parmi les autres est chantée : « la prière pour la République ».

Les juifs aujourd'hui veulent juste vivre en paix et dans la discrétion leur religion. Cela est malheureusement devenu difficile dans certains endroits, notamment dans les banlieues, où l'antisémitisme et l'islamisme sont de plus en plus prégnants.